



L'Office de la Formation Professionnelle et de la Promotion du Travail

lance un Appel à Candidatures pour le poste de :

Formateur « Moniteur Auto-école »

(Nombre de postes : 08)

Descriptif de poste :

Le formateur de moniteur d'auto-école a pour mission principale d'assurer le développement des compétences des stagiaires afin de répondre aux besoins du marché du travail en matière de compétences. Pour cela, il planifie, conçoit, dispense et évalue des formations visant à atteindre ces compétences.

Responsabilités et tâches :

- Dispenser des programmes de formation : Concevoir et animer des programmes de formation adaptés aux besoins des stagiaires, en veillant à transmettre les connaissances théoriques et pratiques nécessaires à l'exercice du métier de moniteur d'auto-école.
- Participer à la campagne d'information et de sélection des stagiaires : Contribuer à informer les potentiels stagiaires sur les formations disponibles et participer aux processus de sélection des candidats en fonction des critères définis.
- Réaliser des opérations d'évaluation des compétences des stagiaires : Mettre en place des évaluations régulières pour mesurer les progrès des stagiaires, identifier leurs besoins en formation supplémentaire et ajuster les programmes en conséquence.
- Encadrer des activités de stage en entreprise au profit des stagiaires : Organiser et superviser les périodes de stage en entreprise afin de permettre aux stagiaires de mettre en pratique les compétences acquises en formation et de se familiariser avec le milieu professionnel.
- Réaliser des opérations dans le cadre de la gestion de l'établissement : Participer à la gestion administrative et logistique de l'établissement, en collaboration avec l'équipe administrative, pour garantir le bon déroulement des activités de formation.
- Assurer le soutien individuel des stagiaires : Apporter un soutien personnalisé aux stagiaires en difficulté, en leur fournissant un accompagnement pédagogique adapté à leurs besoins et en les aidant à surmonter les obstacles rencontrés lors de leur formation.

Le formateur de moniteur auto-école joue un rôle essentiel dans la préparation des futurs moniteurs d'auto-école en leur transmettant les compétences nécessaires pour exercer leur métier avec succès.

Profil requis :

- Être titulaire de diplôme de Technicien, ou Technicien spécialisé, ou diplôme équivalent, dans le domaine industriel, de la logistique ou du transport (**Diplôme donnant accès à l'échelle 08 ou 09 de la Fonction Publique**) ;
- Être titulaire de l'autorisation Moniteur auto-école ;
- Disposer de Permis de conduire toutes catégories ;
- Avoir une formation en qualité de moniteur auto-école est un atout majeur ;
- Justifier d'une expérience professionnelle cumulée de 3 années au moins en qualité de moniteur auto-école ;
- Maîtriser parfaitement la langue française, la maîtrise de la langue anglaise est un atout ;
- Être âgé de moins de 40 ans à la date de la prise de service ;
- Être de nationalité Marocaine.

Dossier de candidature :

- Formulaire de candidature (**F1**) à renseigner (**Format PDF**), téléchargeable depuis le site : www.ofppt.ma ;
- CV actualisé et explicitant de manière détaillée les expériences professionnelles en rapport avec le poste (**Format PDF**) ;
- Copie du diplôme requis (**les diplômes délivrés par les établissements étrangers doivent être accompagnés par des copies des attestations d'équivalence**) (**Format PDF**) ;
- Copie de la CNI (Recto-verso) en **Format PDF** (Une seule page).

Modalités de dépôt de dossier de candidature :

S'inscrire et postuler à l'offre en envoyant les documents constituant le dossier de candidature en format PDF sur le site : <http://recrutement.ofppt.ma> ;

Date limite de réception des candidatures est le 11 Octobre 2024 à minuit.

N.B : Tout dossier transmis via un canal autre que celui précité ne sera pas pris en considération.

Toute information erronée entraînera l'annulation du dossier de candidature.

Date et lieu du concours :

Les candidats présélectionnés sur dossier seront convoqués à des tests d'évaluation, dont les dates et les lieux du déroulement seront indiqués ultérieurement.

Affectation : Les candidats retenus seront affectés en fonction du besoin et selon l'ordre de mérite.